

# FONDS DE SOLIDARITÉ TPE : JUSQU'À 5000 EUROS D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE

**Vous avez bénéficié de l'aide de 1500 euros maximum décidée par l'Etat mais cela ne suffit pas à alléger vos difficultés liées à la crise sanitaire ? Avec le Fonds de solidarité TPE, une aide complémentaire vous sera peut-être versée.**

Malgré l'aide de 1500 euros versée par l'Etat ("volet 1"), votre petite entreprise continue de connaître des difficultés financières liées à la crise sanitaire ? Grâce au Fonds de solidarité TPE, une aide complémentaire comprise entre 2000 et 5000 euros pourra vous être accordée ("volet 2"), après étude de votre dossier. Pour en bénéficier, vous devez avoir déjà perçu l'aide du Fonds de solidarité de 1500 euros maximum mis en place par l'Etat depuis le 31 mars. Par ailleurs les conditions suivantes doivent être réunies :

- vous employez au 1er mars 2020, au moins 1 salarié en contrat à durée indéterminée ou déterminée (effectif de 1 à 10 salariés inclus)
- votre solde de trésorerie à 30 jours est négatif
- vous vous êtes vu refuser un prêt de trésorerie d'un montant raisonnable par votre banque, ou n'avez pas obtenu de réponse de votre banque sous les 10 jours

Dès lors, le montant de l'aide complémentaire sera défini par rapport aux barèmes prévus au décret.

Avant de solliciter cette aide, il faut dans un premier temps faire votre demande d'aide initiale de 1500 euros maximum versée par l'Etat ("volet 1"). Pour cela, rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), au plus tard le 30 avril 2020.

**L'aide du volet 1 doit vous avoir été versée avant de demander l'aide "volet 2".**

Pour solliciter l'aide complémentaire auprès de la Région ("volet 2"), vous devez déposer votre demande en ligne sur le site : <https://aidesenligne.hautsdefrance.fr>. Pour toute question sur cette aide et sur la situation économique et financière de votre entreprise, vous pouvez contacter le : **03 59 75 01 00**

Lien : [https://www.hautsdefrance.fr/5000-euros-completer-l'aide-letat/?fbclid=IwAR0VeCIV\\_IwnnOuH8KbSm\\_9noFqsmJ1vdCQkikytsCBvH6EPoznN-nLVo](https://www.hautsdefrance.fr/5000-euros-completer-l'aide-letat/?fbclid=IwAR0VeCIV_IwnnOuH8KbSm_9noFqsmJ1vdCQkikytsCBvH6EPoznN-nLVo)